

ATTENTION, REGLEMENTATION - Article L 231 - 3 du code du sport :

Pour participer à une course à pied en compétition, l'organisateur doit s'assurer que les participants :
- Sont titulaires d'une licence : FFA (Athlé Compétition, Athlé Loisirs option running, pass'running)
Triathlon, FFCO, FFPM, FSGT option athlé, UFOLEP option athlé, FSCF option athlé.
- Sont en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an (ou copie) pour les non licenciés FFA.

NOM :

Prénom :

SEXE : M F **Date de naissance (obligatoire) :** / /

N° de Licence FFA Club :

Autre fédération N° de Licence Club :

Téléphone : Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse mail :

Participe : 15,8 km coureur,
15,8 km marcheur nordique
35,5 km

(entourez votre choix)

Conformément aux articles L231-2 et L231-3 du code du sport :

- Les licenciés FFA, FSGT, UFOLEP, FSCF, FFTRI, FFCO et FFPM devront **OBLIGATOIREMENT** présenter leur licence.

- Les non-licenciés FFA devront **OBLIGATOIREMENT** fournir un **certificat médical** (ou photocopie) de non contre indication à l'athlétisme ou à la course pédestre en compétition, datant de moins d'un an.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement.

Ci joint la PHOTOCOPIE de mon CERTIFICAT MEDICAL

SIGNATURE

- Prend le bus à ALESIA pour SOMBERNON

Parking Vercingétorix (départ 09 h 00) **Oui** **Non** (entourer votre réponse)

- Prend le bus à ALESIA pour CHAMPARON

Parking Vercingétorix (départ 09 h 45) **Oui** **Non** (entourer votre réponse)

Retrait de dossard à Sombernon Salle polyvalente ou à Champaron

À partir de 09h30

Inscription possible sur le site internet: <http://dijonuc.athle.com/> cliquer sur nos organisations

Possibilité de s'inscrire le jour même.

Joindre le règlement de 10€ par chèque à l'ordre de DUC et à adresser à :

**D.U.C-Alain BULOT
B.P. 27877
21078 DIJON CEDEX.**



Puis les compétiteurs se rendent au départ qui aura lieu à Sombernon La Villotte devant le lavoir à 10 h 30 en traversant le village par leurs propres moyens.

Pour la sécurité de tous, la compétition sera arrêtée à 15 h 00 et les compétiteurs seront ramenés à l'arrivée par les signaleurs.

Pour le confort des coureurs, les vélos et autres suiveurs ne sont pas autorisés

Renseignements auprès de :

Alain BULOT : 06 03 10 49 76 ou Jacques LARCIER : 06 59 18 22 58.

